



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Charlotte RAULT, Maître de Conférences, Directrice du Département des Langues et Civilisations (DLC),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 920 – Département des Langues et Civilisations :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires concernant le CRB 920, hormis ceux la concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet le 6 février 2017. Il est mis fin, à la même date, aux délégations de signature consenties à Mme Charlotte RAULT, datée du 25 mai 2016.

Fait à Toulouse, le 6 février 2017

La délégataire,

Charlotte RAULT

La Présidente,

Corinne MASCALA